



RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Camarades délégué-es
Camarade président de la CSN
Membres du comité exécutif de la CSN
Camarades des conseils centraux et des fédérations
Salarié-es du mouvement
Invité-es

Que d'évènements se sont passés au cours des trois dernières années! Une conjoncture remplie de différents enjeux nous a confrontés en tant que syndiqué-es, mais aussi en tant que citoyens, à une avalanche de mesures d'austérité.

Pourtant, selon le premier ministre Couillard, l'austérité est une « *vue de l'esprit* », une question de perception. Dites-le aux parents qui ont vu leur facture pour des services de garde grimpée de façon astronomique ou à ceux qui ont vu leurs enfants avec des difficultés d'apprentissage mis de côté, faute de ressources suffisantes, pour leur venir en appui. Dites-le aussi aux travailleuses et aux travailleurs de la santé qui croulent sous une charge de travail qui ne cesse de s'alourdir dans des mégastructures, car même les gestionnaires ne savent pas où donner de la tête. Dites-le aux parents qui ont dressé des chaînes humaines autour de leurs écoles publiques pour affirmer leur attachement à une éducation de qualité et ainsi dénoncer les compressions budgétaires.

C'est plus de 125 M\$ qui furent coupés dans le réseau de la santé et des services sociaux de la région de Québec-Chaudière-Appalaches au cours des trois dernières années. Du côté de l'éducation, c'est près de 100 M\$. On tente de nous faire croire que cela n'a pas d'impact. Les conséquences frappent comme un cancer qui gruge graduellement et le mal s'étend de façon pernicieuse. Le filet social, durement arraché par les luttes passées, est ainsi détricoté. La privatisation de nos services publics prend de l'ampleur. Un appauvrissement collectif et personnel s'opère. Les inégalités sociales et économiques ne cessent de s'élargir pour atteindre des proportions démesurées. Rien n'est à l'abri. Les

lieux de concertation régionale, particulièrement importants pour les régions, ont disparu comme neige au soleil, évacuant ainsi les composantes de la société civile (*organisations syndicales, femmes, jeunes, âgé-es, etc.*) des lieux de prises de décisions pour le développement économique et social de notre territoire, laissant la place aux élus municipaux et leurs alliés des chambres de commerce qui en ont que pour l'économie marchande.

Pour dénoncer l'ensemble de cette œuvre de démolition de notre bien commun, rien n'a été ménagé. Des conférences de presse, des manifestations, des occupations, tous les moyens étaient bons pour faire valoir une autre vision, celle de la justice sociale et de la justice économique. Nous avons pris la rue presque quotidiennement, même par des froids sibériens. Nous l'avons également occupée lors du 1^{er} mai 2015 en bloquant le boulevard Laurier. Au sein de la Coalition pour la justice sociale composée de 70 organisations et groupes (*syndicats, femmes, communautaires, étudiantes et étudiants, de défense des droits, etc.*) qui sont, eux aussi, victimes de l'idéologie de ce gouvernement, nous avons collectivement dénoncé le saccage de l'État.

Le conseil central a été présent à bon nombre d'assemblées générales locales pour échanger avec les membres des syndicats afin d'opposer au discours du chacun-pour-soi, celui de la solidarité sociale. D'ailleurs, lors de la tenue de nos états généraux les 30 avril et 1^{er} mai 2015, après deux jours de réflexions et d'échanges, une déclaration en a émanée.

Cette déclaration qui nous inspire dans les travaux du présent congrès mentionnait notamment les orientations suivantes :

« Nous sommes des femmes et des hommes qui s'inspirent dans leur action, de valeur de liberté, de justice, de responsabilité et de solidarité dans la lutte incessante pour l'amélioration des conditions de travail et d'existence de l'ensemble des travailleuses, des travailleurs et d'une large partie de la population.

Nous sommes des citoyennes et des citoyens qui, par leurs actions et leurs revendications, luttent au quotidien pour le bien commun et le mieux vivre

ensemble qui ne peut accepter la pauvreté, l'exploitation, l'exclusion sociale et les inégalités sous toutes leurs formes.

Dans cette conjoncture d'austérité budgétaire imposée par des gouvernements néolibéraux à la solde du grand capital et contrôlés par une minorité outrageusement riche, nous avons le devoir de nous indigner et d'organiser la résistance.

Cette résistance doit s'établir sur des alliances les plus larges possibles et sur toutes les formes qu'elle peut emprunter pour cimenter une solidarité qui transcende les intérêts corporatistes.

Nous croyons fermement qu'il n'est de lutte juste et équitable qui ne soit basée sur le principe d'une solidarité respectueuse et agissante.

Nous affirmons haut et fort l'importance du respect de l'égalité des droits de chaque individu qui compose notre société et celui à un environnement médiatique, sain, exempt de discours haineux et discriminatoires ou de propos diffamatoires. Les ondes sont publiques et elles doivent contribuer à l'épanouissement social par des contenus éducatifs, culturels et informatifs professionnels de qualité, indépendants d'intérêts particuliers et mercantiles ».

Cet énoncé devait et doit guider nos actions dans les suites à donner à notre travail syndical et à notre militance de tous les jours. C'est aussi sur cette base que nous avons tenu un Forum des jeunes en novembre 2014. Ce forum, organisé avec les membres du comité des jeunes du conseil central, a réuni près de 100 jeunes des syndicats de notre territoire qui ont échangé sur des enjeux qui les préoccupent.

L'austérité nous a également frappés par les politiques du gouvernement Harper. Le mépris de ce gouvernement à l'égard des droits des femmes, des peuples autochtones, du mouvement syndical et des règles élémentaires de la démocratie, donnait des hauts le cœur. Des lois omnibus, l'ajournement des travaux de la Chambre des communes à plus d'une reprise, des attaques aux droits des chômeurs, tout y est passé. Nous avons adhéré avec enthousiasme à

la campagne « *Stoppons Harper* », sachant très bien qu'un mandat de plus de ce gouvernement autocratique nous entraînerait vers un fossé insurmontable. Après une campagne électorale de quatre mois, du jamais vu dans notre histoire, nous avons poussé un soupir de soulagement après la défaite de ce parti réformiste de l'Ouest canadien. On ne vous cachera pas qu'à la lumière des résultats régionaux, nous étions plus qu'inquiets face à la vague conservatrice qui a plus que doublé son nombre de députés élus. Lorsqu'on regarde la répartition des sièges, le portrait de notre région était comparable à celui de l'Alberta. Disons qu'il nous reste du travail à faire.

Perspectives

Pendant le prochain mandat, en 2018, le conseil central atteindra ses cent ans d'existence. De nos jours, et surtout dans la région de Québec-Chaudière-Appalaches, ce n'est pas rien. Au contraire! Pour mieux se projeter vers l'avenir, il s'agira d'un évènement tout désigné pour effectuer un temps d'arrêt afin de souligner ce moment historique avec toute la solennité méritée.

Au cours de la présente semaine, tout en jetant un coup d'œil sur le passé, nous souhaitons faire le point avec vous sur les trois prochaines années. Nous vous proposerons des pistes innovatrices afin de donner la riposte nécessaire à nos multiples luttes.

Nous savons déjà que le tempo des trois dernières années se maintiendra. Pensons à l'immense période de changement d'allégeance qui se déroulera dans le secteur de la santé et des services sociaux au cours des prochains mois. C'est plus du tiers des membres du conseil central qui seront confrontés au choix de l'organisation syndicale qui les représentera, conséquemment à la réforme Barrette (*loi 10*). Il va sans dire que pour le conseil central, ce sera une de nos grandes priorités afin de s'assurer que nous puissions consolider et accentuer notre présence dans ce secteur.

Nous vivons dans un monde où des visions s'affrontent quant au rôle et à la place du mouvement syndical dans la société québécoise. Nécessaire ou révolu? Connaissions-nous suffisamment notre passé pour ne pas répéter les

mêmes erreurs et ainsi mieux nous projeter dans le futur? Dès demain après-midi, nous mettrons la table sur ce sujet. Nous souhaitons, par cette thématique, donner le ton à nos travaux pour la semaine.

Étant donné la réussite du dernier Forum des jeunes, nous vous proposons d'en tenir un nouveau au cours du prochain mandat. Un rassemblement qui fera appel aux jeunes de moins de 35 ans des syndicats de notre région. Nous voulons, comme la dernière fois, offrir des mesures de soutien aux syndicats afin de faciliter la participation des jeunes militantes et militants.

Vous avez été nombreuses et nombreux à vous indigner devant le sort réservé aux personnes que vous représentez et qui sont victimes d'accident ou de maladie du travail. Nous avons dénoncé à plus d'une reprise la judiciarisation des dossiers CSST qui est aujourd'hui devenue la CNESST¹(Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail). Les employeurs ont un certain culot pour continuellement dénoncer les coûts de la CSST alors qu'elle a enregistré un surplus budgétaire record de 896 M\$ en 2015. Encore plus odieux, c'est la quatrième année consécutive que les états financiers de la CSST affichent un surplus de plus de 500 M\$, obtenu grâce à une baisse significative des réclamations. Il faut avoir du front tout le tour de la tête quand on connaît toutes les manœuvres imaginables et inimaginables déployées pour éviter que les victimes d'accident ou de maladie du travail fassent une réclamation.

Et la CSST dans tout ça? Est-ce qu'au moment de sa création, elle avait comme mission de jouer le rôle des employeurs et de bafouer les droits des travailleuses et des travailleurs? Ou devait-elle plutôt s'assurer concrètement de mettre la personne salariée au cœur de ses préoccupations pour qu'elle ait le droit absolu de travailler dans des milieux sains et sécuritaires? Pour en traiter, nous accueillerons des conférenciers qui dresseront un portrait historique de la CSST et du virage patronal qu'elle a opérés afin de mieux

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2016, la CSST est fusionnée avec la Commission de l'équité salariale (CES) pour créer un nouvel organisme unifié qui porte désormais le nom de Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

comprendre ce que nous appelons une dérive. Et encore plus important, que pouvons-nous faire?

En santé-sécurité au travail, il est plus que temps de reprendre l'offensive. Notre santé et nos vies en dépendent!

Concernant l'enjeu fondamental du rôle de l'État mis à mal par les politiques néolibérales d'austérité, nous recevrons deux illustres conférenciers sur la question des services publics. Ils analyseront les conséquences du désinvestissement et des coupures budgétaires nous entraînant vers toutes sortes de formes de privatisation et alimenteront notre réflexion pour soulever la riposte et avancer dans nos revendications. Nos services publics relèvent-ils d'une responsabilité individuelle et privée ou en est-ce une collective, solidaire et inclusive?

Le projet d'Oléoduc Énergie-Est de TransCanada a fait couler beaucoup d'encre (*ou peut-être du pétrole*) au Québec et sur notre territoire. Ce méga projet soulève de nombreuses questions et heurtent de front plusieurs positions antérieures du conseil central en matière d'acceptabilité sociale, de développement durable, de protection environnementale et de la population. À l'instar du projet Rabaska que le conseil central a dénoncé pour sa dangerosité, nous devons nous prononcer sur celui de TransCanada, et pour y voir plus clair, nous aurons une présentation d'un représentant d'Équiterre.

Alors que la question de l'évitement fiscal et des paradis fiscaux fait rage dans les débats publics, voilà que le service Uber s'installe tout en douceur, faisant ainsi fi de toutes les réglementations existantes. Malgré le dépôt d'un projet de loi par le gouvernement Couillard à ce sujet, plusieurs interrogations persistent. Nous recevrons le président du Regroupement des propriétaires de taxis de la Capitale (RPTC) en question de privilège.

Les attaques ont été nombreuses et dommageables pour les familles, les bas salariés, la classe moyenne et les moins nantis qui ont dû les subir au seul profit des entreprises, des plus fortunés et de certains salariés de l'État, dont les médecins qui bénéficient d'un régime préférentiel. Répartir la richesse? C'est

plutôt la répartition de la pauvreté qui semble être la rengaine du gouvernement Couillard.

Nous ne le répéterons jamais assez, pour que notre action syndicale ait une portée qui dépasse le cadre de nos conventions collectives et leur assure une certaine pérennité, il nous faut lutter pour éliminer les inégalités sociales et économiques. Faute d'un revenu universel garanti, une des mesures pour y arriver est certes celle de l'augmentation du salaire minimum qui est présentement nettement insuffisant pour subvenir adéquatement aux besoins des individus et des familles. Le conseil central considère que de le hausser à 15 \$ l'heure est justifié et une proposition vous sera soumise à cet effet.

Nous sommes des « *gras dur* », des « *paresseux* », des « *chialeux* », c'est ce que certaines radios privées de Québec nous répètent tout au long de la journée. À force d'entendre leurs messages, ça laisse des traces chez les membres que nous représentons et qui font partie de leur auditoire. Cette semaine, nous allons vous proposer des outils pour résister à cette tendance lourde et dominante dans notre région. Premièrement, la formation de base est primordiale. Nous avons constaté que plusieurs syndicats n'y ont pas recours. Nous vous proposons une bonification de l'aide financière accordée pour faciliter la participation des militantes et militants des syndicats aux diverses sessions de formation dispensées par le conseil central. Nous vous proposons également une bonification de l'aide accordée pour la participation aux assemblées générales et l'introduction d'un nouveau soutien financier pour la journée thématique annuelle en condition féminine, tout comme pour celle en santé-sécurité au travail.

Bien du chemin a été parcouru par le conseil central en matière de communication, tel qu'il a été souhaité par le dernier congrès : un journal qui a été revu d'un couvert à l'autre, un site Web revampé et actualisé et l'utilisation régulière des médias sociaux. Pouvons-nous faire plus? Oui. Nous allons vous proposer la création d'un poste de personne conseillère en communication qui verra à soutenir le message et l'image publique du conseil central dans une région envahie par un discours populiste de droite. Cette personne travaillera

de concert avec le conseil central et les syndicats affiliés qui exprimeront des besoins pour des conseils dans leurs tâches locales, et ainsi, mieux rejoindre les membres qu'ils représentent.

De plus, lorsque nous parlons de contrecarrer le discours dominant dans la région, des syndicats nous ont, par le passé, suggéré de développer des alternatives médiatiques, notamment une station de radio, pour faire contrepoids. Non, nous n'irons pas jusque là, on vous rassure. Cependant, nous vous proposerons d'établir un partenariat avec une radio communautaire. Ce partenariat nous permettra de nous allier à une équipe qui partage nos valeurs et refuse, tout comme nous, de croire que ce qu'on entend sur les ondes radiophoniques de Québec tous les matins, midis et soirs reflète ce qu'est notre belle région. De plus, ce partenariat nous donnera une occasion supplémentaire de rejoindre nos membres avec un discours imprégné de valeurs de partage et de justice sociale qui vise une société inclusive, solidaire et progressiste.

Conclusion

Bien que les défis qui nous attendent et les orientations que nous vous proposons pour les trois prochaines années soient de taille, nous avons la plus profonde conviction qu'ils serviront d'assise et de phare pour nous soutenir dans la poursuite de notre engagement syndical et social. Pour nous, les deux sont indissociables. L'individualisme versus la collectivité, le chacun-pour-soi versus la solidarité! Le choix est pourtant simple. Nous demeurons solidement ancrés dans le sens profond de notre implication. Avec une équipe de travail forte, un conseil syndical dont les membres seront assidus, disponibles et convaincus de servir la cause des travailleuses et des travailleurs et la justice sociale tout au long du prochain mandat, nous croyons fermement que tout est possible.

Rien n'est facile ou acquis. Cependant, nous demeurons convaincus que le mouvement syndical, particulièrement la CSN, est plus que jamais nécessaire et est le dernier rempart pour défendre les droits des travailleuses et



CONGRÈS du Conseil central de
Québec – Chaudière-Appalaches – CSN
13 au 17 juin 2016

travailleurs. S'organiser afin d'être plus forts et mieux résister nous permettra de reprendre l'offensive et riposter dans une conjoncture, qui trop souvent, idéalise le nivellement vers le bas. Pas de temps à perdre avec la division ou les jugements de valeur. C'est unis et solidaires que nous devons plus que jamais nous indigner et organiser la lutte. C'est de cette façon que nous pourrons avancer ensemble.

RÉSISTER – RIPOSTER – AVANCER !
Bons débats, bon congrès.

Vive le Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches – CSN!
Vive la CSN!